

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2008

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DE L'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour et 4 abstentions, approuve les résultats du compte administratif de l'Assainissement pour l'année 2007 soit :

- en fonctionnement un solde positif de 19 065.12 €
- en investissement un solde négatif de – 5 391.09 €

Ce qui donne à l'Assainissement un solde positif total de 13 674.03 €.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour et 4 abstentions, approuve les résultats du compte administratif de la Commune pour l'année 2007 soit :

- en fonctionnement un solde positif de 174 307.14 €
- en investissement un solde négatif de – 20 565.07 €

Ce qui donne pour la Commune un solde positif total de 153 742.07 €.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DU LOTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour et 4 abstentions, approuve les résultats du compte administratif du Lotissement pour l'année 2007 soit :

- en fonctionnement un solde négatif de - 68 941.26 €
- en investissement un solde positif de 84 405.99 €

Ce qui donne au lotissement un solde positif total de 15 464.73 €.

AFFECTATION RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour et 5 abstentions, décide de réaliser les affectations suivantes :

- compte 002 section de fonctionnement report de l'excédent de 11 476.55 €
- compte 001 section d'investissement report du déficit de 5 391.09 €
- compte 1068 section d'investissement affectation de 7 588.57 €

AFFECTATION RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour et 5 abstentions, décide de réaliser les affectations suivantes :

- compte 002 section de fonctionnement report du déficit de 68 941.26 €

AFFECTATION RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour et 5 abstentions, décide de réaliser les affectations suivantes :

- compte 002 section de fonctionnement report de l'excédent de 153 742.07 €
- compte 001 section d'investissement report du déficit de 20 565.07 €
- compte 1068 section d'investissement affectation de 20 565.07 €

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT- 2008

Après avoir examiné le Budget Primitif dans son intégralité et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget primitif de l'assainissement pour l'année 2008 qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	45 476.55	45 476.55
Investissement	29 555.57	29 555.57
TOTAL	75 032.12	75 032.12

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT- 2008.

Après avoir examiné le Budget Primitif dans son intégralité et en avoir délibéré le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 2 abstentions, approuve le Budget primitif du Lotissement pour l'année 2008 qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	72 941.26	72 941.26
Investissement	84 405.99	84 405.99
TOTAL	157 347.25	157 347.25

BUDGET PRIMITIF COMMUNE- 2008

Après avoir examiné le Budget Primitif dans son intégralité et en avoir délibéré le Conseil Municipal, par 12 voix pour, cinq abstentions, approuve le Budget primitif de la Commune pour l'année 2008 qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 177 005.07	1 177 005.07
Investissement	718 212.90	718 212.90
TOTAL	1 895 217.97	1 895 217.97

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que le tableau des subventions, ci-joint annexé, a été validé par la Commission Sports et Associations. Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions et 13 voix pour décide :

Article 1)- d'accorder aux Associations de Lautrec, un montant global de 11 185 € de subventions, réparties selon le tableau joint en annexe.

Article 2)- dit que ces subventions seront payées sur le compte 6574 du budget primitif de la Commune pour l'année 2008.

SUBVENTIONS	2 008
Association des prisonniers de Guerre	75
Syndicat de défense du Label Rouge	305
Comité permanent des Fêtes	500
Tennis Club Lautrécois	500
Olympique Lautrécois Basket	-
Société de Pétanque Lautrec	75
ADMR	1 000
Maison des jeunes Lautrec	760
Fusil Lautrécois	-
Ecole Rugby Lautrécois	150
Rugby Lautrécois	150
Olympique Lautrécois Football	650
Amis du Musée de Lautrec GERALH	305
Coopérative scolaire Primaire	-
<i>Classes de Neige</i>	1 130
<i>Classes de découverte</i>	-
Association des parents d'élèves Ecole	-
Association Sportive du Collège	165
Lautrec Auto Sport	150
Croix Rouge Française	305
Si and Si	1 500
Collège Voyages	460
Société de chasse	150
Les Musicales de Lautrec	1 800
Concert Les Musicales	150
La Gaule du Bagas	75
Amicale Laïque Judo	200
Club des aînés	150
CCJA	75
Vivre à Lautrec	-
Confrérie de l'aïl rose	230
Les Bambochards	100
Drôles d'idées	-
Denou percussion	75
TOTAL SUBVENTIONS	11 185

SUBVENTION O.T.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Sports et Associations réunie dernièrement propose de reconduire la même subvention que l'an passé soit 17 500 €. Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer cette subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions et 13 voix pour décide :

Article 1)- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 17 500 € à l'Office du Tourisme